À Guyancourt, le 9 février 2023

Motion des représentants élus au Conseil d'administration du collège Paul Éluard de Guyancourt

Nous, représentant·e·s des personnels du collège Paul Éluard, souhaitons dénoncer l'insuffisance des moyens alloués par la Dotation Globale Horaire reçue pour l'année scolaire 2023-2024. Même si nous reconnaissons le travail effectué localement pour la répartition des heures, nous nous refusons à valider des décisions budgétaires académiques ne prenant pas en compte la réussite des élèves et le bien-être des actrices et acteurs de la communauté éducative.

Si l'on peut se satisfaire du maintien des 5 classes sur le niveau 3e et de la réouverture d'une cinquième classe en 4e, nous regrettons néanmoins une dotation horaire globale qui ne permet pas de conserver des dispositifs essentiels à la réussite de tous les élèves.

La DGH 2023 comporte 631 heures pour 20 niveaux contre 614 heures pour 19 niveaux à la rentrée 2022. Cette hausse de 17 heures est insuffisante pour doter les 26 heures minimales nécessaires à un niveau. Ceci implique :

- l'amputation d'heures sur les projets pédagogiques comme le théâtre, le coup de pouce en orthographe, le soutien en natation, la robotique et l'approfondissement en langue pour la classe ULIS.
- une prise en charge des classes par des heures supplémentaires effectuées au-delà des obligations réglementaires de service des personnels, soit un taux d'heures supplémentaires pour notre collège de 11,7 % largement au-dessus de la moyenne départementale de 8,4 %
- un nombre d'Indemnités pour Missions Particulières (IMP) ne permettant pas de rémunérer les missions de coordination d'équipe ;
- l'ouverture de blocs de moyens provisoires et des services effectuées sur plusieurs établissements qui ne sont pas de nature à rendre sereins les enseignements.

Les annonces ministérielles de janvier viennent ajouter la création d'une heure supplémentaire hybride en Mathématiques et en Français. Cette heure nécessitera elle aussi des dédoublements pour assurer une remédiation dans des conditions correctes pour nos élèves en plus grande difficulté. Ces changements – non concertés – ne sont pas pris en compte dans l'enveloppe allouée.

Pour rappel, nos alertes exprimées lors de la répartition de la DGH en 2022 avaient été ignorées par les services de l'Éducation Nationale : la création dans l'urgence d'une classe supplémentaire en 3e en début d'année scolaire en est la preuve. L'ouverture d'une classe de 4e en 2023 est salutaire en évitant un effectif de 32 élèves par classe. Mais la réussite de tous les élèves nécessite des conditions correctes et la prise en compte des spécificités de notre collège par la DGH : le taux de réussite au DNB était de 70 % pour la session 2021 et de 72 % pour la session 2022 contre un taux départemental de 92 %.

Pour ces raisons, nous demandons l'abondement de 9h poste et de 3 IMP à notre dotation et appelons à voter contre la répartition actuelle.